

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO**

shab.ch	Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch	Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch	Foglio ufficiale svizzero di commercio

Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio

FR

Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

atelierpulver architectes sa [atelierpulver architekten ag], à

Bas-Vully, Route Principale 110, 1788 Praz (Vully), CH-217-3547830-2. Nouvelle société anonyme. Statuts du 22.06.2011. But: exploitation d'un bureau d'architecture et toutes opérations en rapport direct ou indirect avec son but social. (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000.—, entièrement libéré par apport, divisé en 100 actions de CHF 1'000.-, nominatives. Restriction de transmissibilité des actions selon statuts. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 22.06.2011, il est fait apport à la société des actifs et passifs de l'entreprise individuelle ATELIER D'ARCHI-TECTURE CHRISTOPHE PULVER (CH-217-0510881-4), à Bas-Vully, selon bilan au 31.12.2010, actifs de CHF 157'172.58 et passifs de CHF 35'702.20, soit un actif net de CHF 121'470.38, accepté pour ce prix. En contrepartie il est remis 100 actions de CHF 1'000.—, nominatives, au fondateur. Le solde de CHF 21'470.38 correspond à une créance en faveur de l'apporteur. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Pulver Christophe, de Haldenstein, à Praz (Vully), est nommé président; Laurent Pulver Corinne, de Fey, à Praz (Vully), est nommée secrétaire, tous deux avec signature individuelle. Selon déclaration du 22.06.2011, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 3190 du 29.06.2011 / CH-217.3.547.830-2 / 06235110